

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00235 Numéro SIREN : 532 481 116 Nom ou dénomination : QUERCUS

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2023 sous le numéro de dépôt 5173

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL QUERCUS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 5 Place de l'Eglise 10340 BAGNEUX LA FOSSE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 3 2 4 8 1 1 1 6 0 0 0 1 2		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31/05/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	1 290	AC	1 290
		CX		CQ	
		AF		AG	
		AH		AI	
		AJ		AK	
		AL		AO	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AS	
		AP		AT	1 703
		AR		AU	1 515
		AV		AW	
		AX		AY	
		CS		CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CU	462 920	CV	462 920
		BB	578 031	BC	578 031
		BD		BE	
		BF		BG	
		BH		BI	
		BJ	1 043 945	BK	2 805
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL		BM	
		BN		BO	
		BP		BQ	
		BR		BS	
		BT		BU	
	CRÉANCES	BV		BW	
		BX	88 176	BY	88 176
		BZ	5 598	CA	5 598
	DIVERS	CB		CC	
		CD		CE	
		CF	42 193	CG	42 193
	Comptes de régularisation	CH	804	CI	804
		CJ	136 772	CK	136 772
CW					
CM					
CN					
CO		1 180 717	1A	2 805	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					1 177 911
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2050 - Bilan Actif

EURL QUERCUS

2023

Période du 01/06/2022 au 31/05/2023

ETATS FISCAUX

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL
Le

SCIERIE DE BEAUVOIR
5, Rue Saint-Médard

10340 BRAGLOGNE-BEAUVOIR
Tél. 03 25 29 30 45 - Fax 03 25 38 77 37
T.V.A. FR 35 350 819 843

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL QUERCUS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)		DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	862 947	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	118 741	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	790	
	TOTAL (I)		DL	993 478	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	164 883	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 447	
	Dettes fiscales et sociales		DY	16 102	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	184 432		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 177 911		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	184 432
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL QUERCUS

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	151 480	FH	FI 151 480
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	151 480	FK	FL 151 480
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 151 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 5 892
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 38
	Salaires et traitements*				FY 135 458
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 567
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE
					GF 141 957
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 9 523
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 109 317
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 109 317
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 99
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 99
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV 109 217
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 118 741

(RENV01S : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise EURL QUERCUS

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	260 798
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	142 056
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	118 741
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL QUERCUS</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1 290	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Constructions	Terrains			KG			KH		KI			
		Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
			Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 703	LC		LD				
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ				
		Avances et acomptes			LK		LL		LM				
		TOTAL III			LN	1 703	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	1 025 637	8V		8W	15 313		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V					
TOTAL IV				LQ	1 025 637	LR		LS	15 313				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 028 631	0H		0J	15 313		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0	1 290	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Constructions	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
		Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
			Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN		MO			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 703	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III			IY		NG		NH	1 703	NI		
		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y	1 040 951	0Z	
	FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	1 040 951	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K		0L	1 043 945	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EURL QUERCUS

2023

Période du 01/06/2022 au 31/05/2023

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL QUERCUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2023, dont le total est de 1 177 911 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 118 741 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 672 611 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Provisions pour dépréciation	Montant net
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	578 032		578 032
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 176	88 176	
Autres	5 599	5 599	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	804	804	
Total	672 611	94 579	578 032
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients factures à établir	88 176
Total	88 176



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	790			790
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	790			790
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 184 433 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances de plus d'un an	Echéances à plus de deux ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 447	3 447		
Dettes fiscales et sociales	16 102	16 102		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	164 883	164 883		
Produits constatés d'avance				
Total	184 433	184 433		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 363			
(**) Dont envers les associés	164 883			

Charges à payer

Fournis.fact.non parvenues	3 272
Total	3 272



EURL QUERCUS

Période du 01/06/2022 au 31/05/2023

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	804		
Total	804		

Notes sur le bilan

QUERCUS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 Place de l'Eglise
10340 BAGNEUX LA FOSSE
532 481 116 RCS TROYES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 OCTOBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2023 s'élevant à 118 741,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 741,26 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

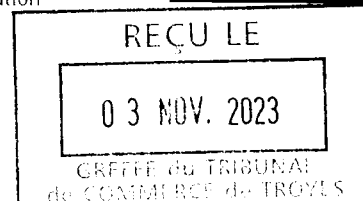
Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance
François-Xavier GEORGET


QUERCUS Sarl
5 PLACE DE L'EGLISE
10340 BAGNEUX LA FOSSE
SIRET : 532 481 116 00012 NAF : 7010Z



Virginie VELLUT
Thierry MIGNON
Angélique LUGNIER
Damien GRIZOT
Gaëlle FOURNET
Francis COLLINET
Agnès HOOGE
Joffrey CHERRONNET
Julie BARBAROT



**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**
134 Rue du Général de Gaulle
10000 TROYES

Saint Julien Les Villas, le 30 octobre 2023.

Dossier : QUERCUS

Concernant le dossier cité en référence, nous vous prions de bien vouloir trouver
sous ce pli :

Le dépôt des comptes se fait avec publication totale

- comptes annuels de l'exercice clos le 31/05/2023

Comprenant :

1 affectation du résultat

1 liasse fiscale

Par le débit de notre compte SC BDS Associés n° 41 000 18.

Léa Naudier.
Service Juridique
03.25.43.66.87

www.bdsassocies.fr

SC BDS Associés - Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre du Grand Est - Société Civile au capital de 1 000 000 € - RCS TROYES B 322 902 396 - N° intracommunautaire : FR16322902396

Siège social

34 rue de la Coopérative
10800 Saint-Julien-les-Villas

03 25 43 66 66

secretariat@bdsassocies.fr

17 avenue Bernard Pieds
10110 Bar-sur-Seine

03 25 29 95 44

secretaria.bs@bdsassocies.fr